

### CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Depuis ces vingt dernières années, la diversification des pratiques sportives ont très largement contribué à accélérer la professionnalisation du mouvement associatif sportif. Dans ce processus, le secteur s'est particulièrement appuyé (et s'appuie encore) sur l'ensemble des politiques et dispositifs publics de soutien à l'emploi. Aussi, semblait-il important de pouvoir mieux cerner le cadre d'utilisation de ces dispositifs dans le secteur associatif sportif. Pour répondre à cet enjeu, le CNAR Sport a mené, en 2007, en collaboration avec le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, une étude portant sur les dispositifs et politiques publics de soutien à l'emploi associatif sportif.

### QUATRE POLITIQUES ET DISPOSITIFS PUBLICS DE SOUTIEN A L'EMPLOI ETUDIÉS

- Le **Contrat d'Avenir** et le **Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi** du Plan de Cohésion Sociale,
- Le **Plan Sport Emploi** du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports,
- Les **politiques des collectivités territoriales** (Conseils Régionaux) en faveur de l'emploi dans les associations sportives.

### DEUX OBJECTIFS FORTS

Cette étude devait permettre :

- **de disposer d'éléments quantitatifs et qualitatifs** relatifs à l'utilisation, par le mouvement associatif sportif, de ces politiques et dispositifs publics ainsi qu'à leurs articulations dans les territoires,
- **de dégager des pistes de réflexion**, à partir des besoins exprimés par les associations, permettant d'enrichir et d'améliorer les actions d'accompagnement à la professionnalisation du secteur sportif.

### UNE ETUDE EN DEUX VOLETS

- **Un volet national** : réalisation d'une cartographie des quatre politiques et dispositifs publics de soutien à l'emploi retenu pour l'étude [étude quantitative],
- **Un volet régional** : réalisation d'études qualitatives permettant de repérer les modalités d'appropriation de ces différents dispositifs par les associations sportives.

### PRINCIPAUX RESULTATS

#### ▪ Des constats :

- ⇒ Le nombre d'emplois créés dans le cadre des politiques et dispositifs d'aide à l'emploi étudiés est significatif :
  - près de 12 000 emplois aidés en cours concernant plus de 7 000 associations sportives
  - majoritairement dans des structures de petites tailles et mobilisé sur des fonctions d'animation
- ⇒ Une implication nouvelle des Conseils Régionaux dans le soutien à l'emploi associatif : 20 Conseils Régionaux sur 22 proposent des dispositifs d'aide à l'emploi pour les associations

#### ▪ Mais...

- ⇒ Un usage similaire des différents dispositifs d'aide à l'emploi,
- ⇒ Des créations d'emplois faiblement génératrices d'activités nouvelles (des emplois créés en substitution au bénévolat sans formalisation d'un projet),
- ⇒ Quelques faiblesses dans l'exercice de la fonction employeur (faiblesse de la réflexion sur les besoins de l'association, sur les modalités de recrutement, difficultés de positionnement bénévoles/salariés, peu de réflexion sur la formation et sur les perspectives de pérennisation).

#### ▪ Des pistes de réflexion afin de valoriser ou développer les actions d'accompagnement menées pour la structuration et la professionnalisation des associations sportives:

- ⇒ mettre en place un accompagnement en amont de la création d'emploi afin de l'intégrer dans un projet de développement plus large
- ⇒ associer aide à la création d'emploi et aide à la fonction employeur
- ⇒ prévoir un suivi périodique de l'association après la création de l'emploi
- ⇒ améliorer la vision d'ensemble des dispositifs d'aide à l'emploi

### PERSPECTIVES

Ces résultats offrent des perspectives de collaboration intéressantes. Aussi, plusieurs axes peuvent être envisagés :

- ⇒ **Favoriser ou valoriser les collaborations régionales** en impulsant des groupes de travail sur l'exploitation des pistes de réflexion extraites de l'étude.
- ⇒ **Favoriser une réflexion nationale sur le thème de la professionnalisation** du secteur associatif sportif et ses enjeux en matière d'accompagnement.